

land

ALMANACH

DES

CERCLES AGRICOLES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1897

(QUATRIÈME ANNÉE)

La profession d'agriculteur est honorable
et sainte. (St. Augustin).



Enregistré, conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture, à Ottawa.

MONTREAL

J. B. ROLLAND & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6 A 14, RUE SAINT-VINCENT

nt les
er.

à l'air.

RD

etc., etc.

es, etc.

NTREAL.

rie

endant les
imée pour

es, \$1.50 ;

s, à \$1.50

c en-tête

primé.

LS,

Montréal.